



# Communiqué

N°00000007/19

Commune de Grosseœuvre



## DÉGRADATIONS BOÎTES AUX LETTRES :

Il nous a été signalé des dégradations sur certaines boîtes aux lettres de la commune. Des colis ont été ainsi dérobés. Nous faisons appel à votre vigilance. N'hésitez pas à signaler tout fait suspect à la brigade de gendarmerie de Saint-André-de-l'Eure ☎ : 02.32.37.30.17 ou d'Ivry-La-Bataille ☎ : 02.32.36.40.17 ou à la mairie ☎ : 02.32.37.95.54.

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Tous les Français et Française majeurs jouissant de leurs droits civils et politique et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Loi n°2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 et son décret n°2018-350 du 14 mai 2018 sont appliqués. Toute personne peut solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année. Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription et de changement d'adresse : *pièce d'identité (carte d'identité, passeport en cours de validité), justificatif de domicile (quittance de loyer, EDF, téléphone)*. Ces demandes peuvent également être effectuées par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou par un tiers dûment mandaté muni des pièces ci-dessus indiquées. **Attention ! Pour les élections municipales de 2020, la date limite d'inscription est le vendredi 7 février 2020.**

## SCRUTIN ÉLECTIONS MUNICIPALES :

Les scrutins pour les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 et le dimanche 22 mars 2020.

## RECYCLAGE PAPIER – NOUVELLE COLLECTE :

L'Association des Parents d'Élèves de Grosseœuvre proposera une nouvelle collecte de papier pour ce printemps. Vous pouvez d'ores et déjà commencer à stocker les papiers que vous ne souhaitez pas conserver. Pour toute information complémentaire, contacter Madame NONONE Angélique au ☎ : 07.66.10.30.55. Pour rappel, le bilan de l'année passée (*soit 2 opérations bennes de recyclage papier*) a permis de récolter la somme de 791.00 €. L'association des Parents d'élève remercie tous les habitants pour leur participation active.

## FOURNITURE BACS ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF :

Afin de simplifier le système et de permettre aux usagers de profiter des avantages que la carte SPI propose, vous avez dorénavant la possibilité de formuler directement vos demandes par le portail SPI, que ce soit pour l'acquisition, le remplacement ou la réparation de vos bacs.

## FERMETURE DE LA MAIRIE LE MERCREDI 25 DÉCEMBRE 2019 ET LE MERCREDI 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020 PERMANENCE ASSURÉE LE JEUDI 26 DÉCEMBRE 2019 ET LE JEUDI 2 JANVIER 2020 :

La mairie sera fermée les mercredis 25 décembre 2019 et 1<sup>er</sup> janvier 2020. La permanence des jeudi 26 décembre 2019 et jeudi 2 janvier 2020 sera assurée aux horaires exceptionnels de 15h00 à 17h00.

## CÉRÉMONIE DES VŒUX COMMUNAUX :

Comme chaque année, pour la présentation des vœux de la municipalité, vous êtes cordialement invité(es) à la salle d'activités communales «Étienne Rayer» le samedi 11 janvier 2020 à partir de 17h30. Des récompenses seront remises notamment aux jeunes Grandisylvaines et Grandisylvains qui se seront distingué(e)s durant l'année 2019. A l'issue de cette manifestation familiale, nous partagerons la traditionnelle galette des rois.

## L'HEURE D'HIVER CLASSIQUE :

L'association RSC 78 organise les 18 et 19 janvier 2020 une randonnée touristique de navigation pour véhicules d'époque dénommée « L'EURE D'HIVER CLASSIC ». Les véhicules passeront par Grosseœuvre entre 18h00 et 19h30.

## OBJETS TROUVÉS :

Un trousseau de *clefs (avec porte-clefs de couleur verte)* a été trouvé aux abords de la mairie. Pour tout renseignement complémentaire, contacter les services de la Mairie ☎ : 02.32.37.95.54.

Excellentes fêtes de fin d'année à toutes et tous !

Grosseœuvre, le 23 décembre 2019

Le Maire  
Étienne COLLEU.



# Un **NOUVEAU SERVICE** pour **SIMPLIFIER** les **DEMANDES DES HABITANTS**

Habitants d'Évreux Portes de Normandie,  
demandez une livraison ou réparation de bac à déchets  
directement sur votre compte SPI.



- Créez votre compte en vous connectant sur <https://spi.epn-agglo.fr>
- Accédez aux démarches en ligne et sélectionnez votre type de demande dans la partie « Environnement », selon trois choix :
  - ✓ Demande de fourniture d'un bac
  - ✓ Demande de remplacement d'un bac
  - ✓ Demande de réparation d'un bac
- En quelques clics votre demande est enregistrée et transmise au service gestion et prévention des déchets (02 32 31 98 51).
- La gestion des bacs à déchets pour l'agglomération est assurée par des agents de l'EPN, que ce soit pour la livraison, le remplacement ou les réparations.
- Ce service est gratuit.

Attention, certains champs sont obligatoires pour valider votre demande.

ne pas jeter sur la voie publique - Ville d'Évreux - Direction de la Communication - Octobre 2019